

Procédures opérationnelles de l'IAATO en cas de découverte d'une mortalité élevée ou inhabituelle

Contexte

Le code de pratique concernant la notification et la réponse à un événement de mortalité/morbidité de la faune sauvage potentiellement élevé ou inhabituel exige une diffusion rapide des informations observées et enregistrées. Cette action rapide permet d'éviter la contamination entre les sites et fournit des informations précieuses pour l'analyse et la maîtrise d'une menace potentielle pour la faune sauvage.

Qu'est-ce qu'un événement de mortalité/morbidité élevé ou inhabituel ?

La définition précise d'un événement de forte mortalité, et de sa cause, peut donner lieu à des interprétations. Dans le cadre de ce document, un événement inhabituel de mortalité ou de morbidité chez la faune sauvage est défini comme un événement notable d'un ou plusieurs animaux malades ou morts regroupés dans l'espace et dans le temps¹. Un événement est considéré comme inhabituel si les circonstances de la mort ou de la maladie des animaux sauvages diffèrent de ce qui est prévu ou s'il concerne un nombre important d'individus par rapport à la taille de la population dans la zone concernée.

Par exemple, dans les zones où il n'y a pas de fortes concentrations d'animaux sauvages, dix oiseaux ou animaux morts ou plus au même endroit et au même moment peuvent constituer un événement de forte mortalité. Dans les zones à forte concentration d'animaux sauvages, d'autres facteurs, tels que le taux de survie normal des poussins, tel qu'il est généralement connu pour l'espèce, devraient être pris en compte. Les oiseaux ou les animaux malades peuvent manifester des comportements tels que la titubation, la chute, la paralysie, l'incapacité de se lever ou le refus de bouger lorsqu'ils sont approchés. La toux, les éternuements, les écoulements nasaux excessifs, les écoulements oculaires, la cécité apparente, la diarrhée ou les selles sanglantes ou fétides peuvent également être des indicateurs de maladie. En définitive, la perception de ce qui est normal pour cette espèce dans ce lieu déterminera si l'incident peut être perçu comme un événement de forte mortalité ou non.

La cause d'un événement inhabituel ou élevé de mortalité/morbidité en Antarctique est probablement inconnue. Un certain nombre de facteurs peuvent être à l'origine de cet événement, notamment les maladies infectieuses, l'empoisonnement, les conditions météorologiques exceptionnellement défavorables, l'évolution de l'état de la glace marine, une forte prédation ou des pénuries alimentaires critiques. Par exemple, dans le passé, des cas de choléra aviaire ont été observés dans des colonies de manchots, entraînant une forte mortalité.

Tout événement très inhabituel, qu'il soit incontestable ou perçu, doit être noté et signalé immédiatement.

Remarque sur les collisions avec les baleines et les autres incidents impliquant des animaux sauvages

Les collisions avec des baleines doivent être signalées à l'IAATO en utilisant le formulaire de rapport approprié dans le manuel des opérations de terrain de l'IAATO et, si nécessaire, à votre autorité nationale compétente.

Les autres incidents au cours desquels un animal a été blessé ou tué à la suite d'activités humaines, qu'il s'agisse d'opérations touristiques ou non, doivent être signalés à l'IAATO à l'aide du formulaire de rapport d'incident figurant dans le manuel des opérations de terrain de l'IAATO.

¹Extrait d'une description de l'Organisation mondiale de la santé animale (<https://www.woah.org>)

Procédures en cas de découverte d'un cas de mortalité/morbidité élevée :

en cas de découverte d'un événement de mortalité/morbidité potentiellement élevé ou inhabituel, les voyageurs doivent effectuer les démarches suivantes :

- lorsque le tour-opérateur a des raisons de croire que le débarquement des passagers pourrait avoir un impact environnemental important sur la faune sauvage ou entraîner la transmission de maladies, ou qu'il pourrait être mal conseillé d'une autre manière, le débarquement doit être annulé.
- ne marchez pas parmi les animaux malades ou morts.
- ne prélevez pas d'échantillons et ne manipulez pas d'animaux malades ou morts, sauf si vous disposez d'un permis stipulant expressément que cette activité est autorisée ;
- veillez à ce que les procédures standard de décontamination des bottes et des vêtements soient minutieuses et complètes pour tous les vêtements portés et tout équipement utilisé.
- *signalez immédiatement* l'événement à IAATO (operations@iaato.org) et aux navires opérant dans la zone. joignez les informations demandées ci-dessous.
- notifiez l'incident à l'autorité nationale qui a délivré le permis/l'autorisation à l'organisateur du voyage.
- si possible, prenez des photos et des vidéos à bonne distance afin d'aider les experts à établir un diagnostic.

Informations requises pour la déclaration d'un événement de mortalité/morbidité élevé ou inhabituel :

Date de la visite	
Heure en UTC	
Lieu, y compris le nom et les coordonnées (utiliser le GPS si possible)	
Nom de l'observateur et du navire/ de l'expédition	
Description générale/raison des préoccupations	
Espèces concernées	
Stade(s) de vie affecté(s) (par exemple, adultes, poussins/petits)	
Nombre approximatif d'individus morts ou mourants (par espèce et par stade de vie)	
Estimation de la proportion de la colonie/des animaux touchés	
Description de tout symptôme chez les animaux malades ou mourants (par exemple, comportement, détresse respiratoire, écoulement) ou marques distinctives, ou non, sur les animaux morts.	
Référence à des conditions météorologiques extrêmes récentes (le cas échéant) ou à tout autre facteur de perturbation environnementale ou humaine pouvant potentiellement être lié à l'événement	
Avez-vous inclus des enregistrements photographiques ou vidéo (veuillez en inclure autant que possible) ?	
Toute autre observation susceptible d'être pertinente	